

Conditions générales de vente

Article 1 : Généralités, application de nos conditions générales de vente

Société Amplitub's, SARL au capital de 5 000 €.

Son siège social est fixé au 38 A rue Noehlen-Weg 68 000 Colmar.

Vous pouvez nous contacter par :

- courrier : à l'adresse ci-dessus
- mail : amplitubs@gmail.com
- téléphone : 06.79.34.06.22

Les présentes conditions générales de vente régiront tous les contrats conclus entre AMPLITUB'S et ses clients sauf stipulations expresses devant faire l'objet d'un écrit. Les présentes conditions sont toutes de rigueur : l'acceptation de toute offre de vente émanant de notre société emporte acceptation des présentes conditions. Le contrat de vente, même en cas de devis ou d'offre préalable , n'est parfait que sous réserve d'acceptation expresse par le vendeur de la commande de l'acheteur.

Article 2 : Livraison et prix

Franco de port et d'emballage à partir de 1200 € TTC (uniquement sur les produits en stocks)

La livraison aura lieu au siège social d'Amplitub's.

Pour toute commande de plus de 10 000 € TTC, un acompte de 50 % de la somme totale est à verser lors de la commande.

Le solde sera à payer lors de la livraison du matériel.

Nos marchandises peuvent bénéficier d'une livraison sous 48h.

Les délais de livraisons sont purement indicatif (sous réserve du stock).

En cas d'annulation de la commande Amplitub's est en droit de réclamer une indemnisation de 25% du montant de la marchandise, sans préjudice de tous autres dommages et intérêts.

Article 3 : Retour et transport de marchandise

Aucun retour de marchandise ne pourra se faire sans notre accord préalable. L'acceptation par notre société d'un retour ne dispense pas du paiement à l'échéance de la facture, le montant de l'avoir s'imputant sur des livraisons à venir et les frais de port et de re-conditionnement restant à la charge du client.

Les obligations de notre société seront suspendues de plein droit, sans formalité et notre responsabilité dérogée en cas de survenance d'évènements tels que : incendie, arrêt de travail quelconque, look-out, inondation, accident d'outillage, rebut de pièce en cours de fabrication, intervenants dans nos locaux ou chez nos fournisseurs ou sous-traitant, épidémie, guerre, réquisition d'importation ou d'exportation, interruption ou retard dans les transports ainsi qu'au cas de survenance de toute circonstance intervenant postérieurement à la conclusion du contrat et en empêchant l'exécution en tout ou en partie dans les conditions normales par notre société. AMPLITUB'S s'engage à tenir informé l'acheteur en temps opportun de l'un de ces évènements ci-dessus stipulés. Notre société ne peut être tenue pour responsable de toute suggestion concernant la destination et/ou l'utilisation des marchandises qui n'auraient pas été signalées par l'acheteur par écrit.

Si l'expédition est retardée pour une cause quelconque indépendante de la volonté de notre société et que cette dernière y consent, la marchandise sera manutentionnée, s'il y a lieu, aux frais et aux risques de l'acheteur, AMPLITUB'S déclinant toute responsabilité à cet égard.

Article 4 : Garanties (caduque si intervention d'un tiers)

Les réclamations doivent être formulées immédiatement, à réception de la marchandise. L'obligation du vendeur ne s'applique pas en cas de vices provenant de la conception imposée par l'acheteur. Le remplacement de la marchandise vendue ne peut être effectué qu'en cas de retour de la marchandise dans un délais de 6 jours maximum, après livraison.

Le remplacement de la marchandise n'est possible que dans le cas de conservation de l'article dans son emballage d'origine, accompagnée de la facture afférent, et la description exacte de l'article souhaité en remplacement.

CLAUSES : les marques que nous distribuons bénéficient d'une garantie légale de 1 an pièce et main d'œuvre. Dans tous les cas, la garantie ne couvre pas les pièces d'usure, les lampes, les panes liées à un mauvais entretien, au non respect des règles d'utilisation ou de mise en service ainsi que tout accident quel qu'en soit la cause. La garantie s'exerce chez notre fournisseur. Les frais de port sont à la charge du client. L'immobilisation du produit ou les frais d'intervention ne peuvent en aucun cas donner lieu à une indemnité.

PROCEDURES : le matériel doit être retourné en port payé, correctement emballé, accompagné d'un document décrivant la panne. Pour toute intervention sous garantie, l'acheteur devra joindre

impérativement une copie de la facture d'achat. En l'absence de ces documents, la date de mise en service du matériel concerné sera celle de la facturation issue de notre fournisseur.

Article 5 : Réserve de propriété

AMPLITUB'S conserve la propriété des biens vendus jusqu'au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal et accessoires. Tant que le droit de propriété existe, aucune vente, saisie, mise en garantie, location ou toute autre mise à disposition du matériel acquis, ne peut avoir lieu, sans l'autorisation préalable, écrit ou discrétionnaire de notre société.

La présente clause de réserve de propriété a été portée à la connaissance de l'acheteur, et expressément acceptée par lui, en même temps que les conditions générales de vente.

Article 6 : Clause résolutoire

En cas d'inexécution par l'acheteur de l'une de ses obligations, et huit jours après une mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception restée en tout ou partie sans effet pendant ce délai, le contrat de vente sera résolu de plein droit et sans formalités si bon semble à AMPLITUB'S. Les articles devront être restitués à la première demande écrite, aux frais, risques et périls de l'acheteur qui s'oblige, et ce sous réserve de tous dommages et intérêts.

Article 7 : Tribunal compétent

En cas de litige quelconque relatif à l'exécution du présent contrat, il est expressément attribué compétence au TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE COLMAR et ce quelque que soit le mode de paiement.

Signature du client précédé de la mention « J'accepte les présentes conditions générales de vente »